

Procès Verbal du Comité Directeur du 12 avril 2019

///

Présents : Caroline Perdrix, Eric Molter, Franck Galissaire, Christian Caumont, Thibault Lallemand, Nicolas Oustry, Carine Coutard
Excusé : Damien Dardennes

///

Ordre du jour

- Engagement D3 Triathlon

- Triathlon du Lac Vert/Fête du Club

- Soutien aux athlètes sur les épreuves fédérales

- Questions diverses

////

Engagement D3 Triathlon

1 équipe Homme et 1 équipe Femme ont été inscrites sur le Championnat de France D3.

Il faut verser 3 chèques de Caution de 125€ par équipe à la Ligue.

Nous devons enregistrer chaque équipe (nom et licence) sur chacune des 3 étapes.

Nicolas Oustry s'est chargé de l'inscription de l'équipe Homme et Pascale Lacoste de l'équipe Femme.

Après évaluation des coûts engagés sur l'ensemble de l'opération, comme prévu, le club participera financièrement à hauteur de 50% du coût des inscriptions pour chaque équipier sur chaque course qualificative. Le club avance les frais d'inscriptions, il faudra se rapprocher de chaque athlète engagé pour le remboursement de sa participation.

Si l'une ou les deux équipes se qualifiaient en demi-finale, le club versera un forfait de 80€ à chaque équipier pour contribuer aux différents frais engagés par l'athlète (déplacement, hébergement, inscription...). Ce versement se fera après chaque épreuve (demi-finale... finale) ; au cas où le club doive lui-même avancer des frais, la part serait déduite.

Ce budget représente 450€ par équipe pour les 3 épreuves qualificatives.

En cas de qualification en demi-finale, le budget s'alourdirait de 400€ par équipe.

Une enveloppe qui pourrait atteindre 1700€ si les 2 équipes se qualifiaient.

Il est nécessaire de souligner l'effort exceptionnel consenti par le club en direction de la pratique en compétition, qui est le reflet de la vitalité du club.

Cet accompagnement devra être re-évalué chaque saison en fonction du soutien de nos partenaires.

Triathlon du Lac Vert / Fête du Club

La journée devait se dérouler le 19 mai mais le site n'étant pas disponible + l'arbitrage Fédéral très onéreux, nous avons dû suspendre l'organisation de cette journée.

Néanmoins, la journée festive du club doit être maintenue et l'animation sportive avec les jeunes au Lac Vert doit être organisée. Par ailleurs, un partenariat avec la MGEN était engagé que nous devons honorer.

Nous devons nous faire confirmer la disponibilité du site et la validation par le Maire de Catus pour accéder au Lac Vert dans les mêmes conditions que celle du Triathlon mais sur le samedi 25 mai (veille de fête des mères). Nous pourrions ainsi organiser un "Animathlon" (appellation officielle), une épreuve sans chronométrage et ouvert à tous. Cela permettra d'accueillir et de partager notre épreuve avec d'autres enfants (en club ou non) et de mettre en place notre journée festive, conviviale et sportive, tout en associant notre partenaire - La MGEN. Une participation modique serait demandée à chaque participation (2 ou 3 euros) afin de couvrir quelques frais.

Soutien aux athlètes sur les épreuves fédérales

Nous avons évoqué la possibilité d'accompagner financièrement les athlètes qui se rendent cette année sur les épreuves Fédérales : Championnats Régionaux et Nationaux. Les premières dates se présentent...

Le club allouera donc cette année une aide exceptionnelle de 30€ par athlète qui en fait la demande et qui se sera rendu sur une épreuve Fédérale.

En ce qui concerne les Jeunes : le club bénéficiant de supports financiers spécifiques à destination de l'École, l'accompagnement se fera sur les épreuves finales seulement, correspondant au remboursement de l'inscription + 50% des frais de déplacement (Aller-Retour, barème de frais kilométrique selon grille FFTRI). Dans cette situation, avec 1 jeune en finale Duathlon (Elodie : c'est fait !), 3 jeunes en finale de Triathlon à Grignon (73) et 4 en finale d'Aquathlon à Bergerac (24), cela représenterait un budget d'environ 640€.

Le Président
Thibault Lallemand

Le Secrétaire
Eric Molter